

## AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE  
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 17 juin 2024, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	VILLE DE GRANBY
(2024-80102)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 010 477, 1 010 478, 1 010 476 et 1 010 479, CQ
	<i>Adresse civique :</i>	15 à 31, rue du Centre
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une clôture jusqu'à 0 mètre de la ligne avant de terrain, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage la norme est établie à 0,6 mètre.</p> <p>Le tout en référence au plan d'implantation proposée préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 25 avril 2024, sous le numéro 26446 de ses minutes et sous le numéro de dossier AGBY-227034.</p>
2.	<i>Nom des propriétaires :</i>	REMY RICHARD et MELYSSA GAGNE
(2024-80115)	<i>Numéro de cadastre :</i>	5 831 806 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	736, rue Mitchell
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal jusqu'à 4,33 mètres de la ligne arrière, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un minimum de 6 mètres dans la zone résidentielle JJ07R.</p> <p>Le tout en référence au plan d'implantation préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur-géomètre, en date du 22 avril 2024, sous le numéro 4224 de ses minutes et sous le numéro de dossier 1908117.</p>
3.	<i>Nom des propriétaires :</i>	GUY THOUIN et MARIE ARCHAMBAULT
(2024-80119)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 142 442 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	55, rue Saint-André Est
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'agrandissement d'un abri d'auto du bâtiment principal jusqu'à 3 mètres de la ligne avant, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un minimum de 7,5 mètres dans la zone résidentielle FL03R.</p> <p>Le tout en référence au plan d'implantation préparé par M. Denis Juair, arpenteur-géomètre, en date du 10 mai 2024, sous le numéro 11 178 de ses minutes et sous le numéro de dossier 8 643.</p>
4.	<i>Nom des propriétaires :</i>	LOUCA TATTOLI et BRIGITTE PINARD
(2024-80117)	<i>Numéro de cadastre :</i>	2 044 955 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	130 à 132, avenue du Parc
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un garage détaché accessoire à un usage résidentiel à une distance d'au moins 0,47 mètre de la ligne de terrain latérale, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à une distance minimale de 0,6 mètre entre un garage détaché accessoire à un usage résidentiel et les lignes de terrain latérales et arrière.</p> <p>La demande de dérogation mineure vise également à autoriser un garage détaché accessoire à un usage résidentiel à une distance d'au moins 0,28 mètre de la ligne de terrain arrière, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à une distance minimale</p>

		<p>de 0,6 mètre entre un garage détaché accessoire à un usage résidentiel et les lignes de terrain latérales et arrière.</p> <p>Le tout en référence au certificat de localisation préparé par Mme Camilia Gagnon, arpenteur-géomètre, en date du 27 février 2024, sous le numéro de minute 556 et sous le numéro de dossier 230530.</p>
--	--	--

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 31 mai 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 31 mai 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 31 mai 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier